

**DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE**

**ENQUÊTE PUBLIQUE N° 1977**

**ONEX / SECTEUR « CITÉ-NOUVELLE »**

**Abrogation du plan localisé de quartier N° 28523A-527**

Le département du territoire vous informe que le projet d'abrogation du plan localisé de quartier N° 28523A-527 (à l'exception du degré de sensibilité au bruit DS OPB), accompagné de son exposé des motifs, situé à la rue des Bossons face à la rue des Grand'Portes sur le territoire de la commune d'Onex, est déposé :

- **au département du territoire**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5<sup>ème</sup> étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h.) Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : <https://www.ge.ch/lc/plans-en-consultation> ;
- **à la mairie d'Onex**, 27, chemin Charles-Borgeaud (heures d'ouverture : lundi de 8h30 à 18h. (non-stop), mardi de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h., mercredi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 12h30 à 17h., vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 ) Tél. 022 879 59 59 ;

où il peut être consulté du **14 août au 14 septembre 2020** inclusivement.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au :

Département du territoire  
Office de l'urbanisme - direction du développement urbain  
Case postale 224  
1211 Genève 8

Publication FAO : **14 août 2020**

**Le conseiller d'Etat chargé du département du territoire :**

**Antonio HODGERS**